

LE BUDGET COMMUNAL

*** LES NOTIONS DE BASE**

*** LES DIFFERENTES PHASES
D'ELABORATION D'UN BUDGET**

I) NOTIONS DE BASE

A) PRINCIPES

- UN BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS SATELLITES (CDE, CCAS)
- CHAQUE ANNEE, PREPARATION D'UN BUDGET PRIMITIF = BP (VOTE OBLIGATOIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AVANT LE 15/04)
- EN COURS D'ANNEE, DECISIONS MODIFICATIVES POSSIBLES

- **LES GRANDS PRINCIPES DE L'EXECUTION BUDGETAIRE**
 - Séparation de l'ordonnateur et du comptable
 - Budget primitif fidèle, probant et équilibré
 - Notion d'affectation du résultat
- **ENGAGEMENT DU ¼ DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**
- **EN FONCTIONNEMENT** : artL 1612-1 du CGCT prévoit que la collectivité peut recouvrer les recettes et engager des dépenses de fonctionnement en attendant l'adoption du BP dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente

B) PHASES

- **COMMISSIONS DES FINANCES** (représentation proportionnelle)
Présentation des éléments du budget, discussion mais pas de pouvoir de décision
- **COMPTE ADMINISTRATIF (CA)**
Ensemble des réalisations de l'année en recettes et en dépenses (vote avant le 30/06)
- **COMPTE DE GESTION (CG)**
Etabli par le comptable public, il retrace l'ensemble des recettes encaissés et des mandats payés (mêmes infos que la CA mais document officiel) ; vote avant le 01/06

- **LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)**

Dans les communes de + de 3500 h, le vote du BP doit être précédé dans les 2 mois par le DOB

ROB = présentation des orientations budgétaires :
descriptif contexte économique, approche estimative des principales recettes et dépenses de fonctionnement, liste des projets d'investissement et des ressources rattachées (FCTVA, subventions), point sur la dette et perspectives d'évolution des taux de fiscalité ; à compter de 2016 (communes + 10 000 h), approche de l'évolution de la masse salariale et des perspectives en terme d'emploi.

- **VOTE DU BP**

Vote à la majorité absolue des suffrages exprimés

Vote des taux de fiscalité directe locale le même jour

- **AFFICHAGE ET PUBLICATION SUR SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Le compte rendu de séance du Conseil Municipal doit être affiché en mairie et mis en ligne sur le site internet dans un délai d'une semaine

II) ELABORATION D'UN BUDGET PRIMITIF

A) PREREQUIS

2 sections : fonctionnement et investissement

Chaque section : une partie « Recettes » et une partie « Dépenses »

Equilibre recettes /dépenses au sein de chaque section

Le résultat positif N-1 en fonctionnement peut être affecté en investissement ; un résultat N-1 en investissement ne peut jamais être affecté en fonctionnement

Une interaction entre l'EPCI (Limoges Métropole) et la commune(compétences transférées)

Exemples de recettes et dépenses :

En fonctionnement :

- Recettes : dotations, produits de la fiscalité, produits des services publics, allocation de compensation versée par l'EPCI), remboursements par l'EPCI,...

- Dépenses : salaires et charges du personnel, alimentation (cantine), frais de fonctionnement des différents services municipaux, remboursement des intérêts des emprunts, subventions aux associations,...

En investissement :

Recettes : subventions, FCTVA, Taxe d'aménagement, emprunts, remboursement du capital de certains emprunts par l'EPCI,...

Dépenses : remboursement du capital des emprunts, constructions, rénovations, achat de matériel,...

B) RECENSEMENT DES INFORMATIONS NECESSAIRES

1) Fonctionnement de la commune

* dépenses incompressibles (salaires, chauffage, électricité, cantine, multi-accueils, Conservatoire,...)

* recensement des besoins des services : fiches retournées par chaque service en novembre N-1 ; réunion avec chaque adjoint et services

2) Ressources attendues

- * **fiscalité** : communication des bases prévisionnelles des impôts et des compensations de l'Etat
- * **dotations** : communication des montants des dotations (DGF, DSU, DNP)
- * **relations avec l'EPCI** : allocation de compensation, remboursements

3) Situation de la commune

- Analyse rétrospective des recettes et dépenses
- Analyse de la dette et de l'épargne
- Calculs prospectifs (évolution de la masse salariale, des dépenses et recettes de fonctionnement, évaluation des investissements nécessaires et de leur financement – NOTION DE PPI -,...)

C) ANALYSE ET ARBITRAGES

1) Acte politique

- Préparer un budget c'est ajuster les ambitions et les projets de l'équipe municipale aux moyens financiers de la commune
- La recherche des équilibres budgétaires conduit à faire des arbitrages
- Le BP est la traduction financière de la politique municipale

2) Analyse financière de la situation

- **Endettement : y a-t-il possibilité d'endettement supplémentaire ?**
- **Capacité fiscale : les taux pratiqués peuvent-ils évoluer et dans quelle proportion ?**
- **Capacité d'autofinancement**

3) Simulation

→ Fonctionnement

- Equilibre des recettes et des dépenses
- But = dégager un excédent de fonctionnement à verser à la section investissement

→ Investissement

- Equilibre des recettes et des dépenses
- 2 moyens essentiels : affectation d'un excédent de fonctionnement ou recours à l'emprunt

4) Arbitrages

→ En terme de dépenses : réduction de certaines dépenses non obligatoires (par ex subventions aux associations), non remplacement départs à la retraite,...

→ En terme de recettes : augmentation des tarifs municipaux, vente de terrains,...

→ En terme de fiscalité : augmentation des taux

→ En terme d'investissements : choix à opérer, décalage dans le temps, étalement de certains travaux,...

PANAZOL

Une fois les chiffres définitifs arrêtés, le budget est soumis au vote des élus lors d'un Conseil Municipal dédié.

RAPPEL : les Conseils Municipaux sont des instances publiques.

**POUR EX : BUDGET PRIMITIF 2018 VILLE DE PANAZOL
(pour mémoire intégration du budget CDE au 1^{er} janv 2018)**

1) Section fonctionnement équilibrée à 10 793 824 €

- Recettes (postes importants)

Produits des services : 1 117 100

Produits impôts et taxes : 6 944 795

Dotations : 2 477 848

- Dépenses (postes importants)

Charges à caractère général : 2 477 800

Charges de personnel : 6 264 300

Autres charges : 2 051 724

POUR EX : BUDGET PRIMITIF 2018 VILLE DE PANAZOL

2) Section investissement équilibrée à 6 937 544 €

- Recettes (postes importants)

Dotations, fonds divers : 1 204 263

Subventions attendues : 1 530 753

Emprunt : 2 435 704

- Dépenses (postes importants)

Remboursement capital emprunts : 1 039 200

Investissements prévus : 5 606 275

**MERCI POUR VOTRE ECOUTE ET
VOTRE PARTICIPATION**

**A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE
QUESTION**

PANAZOL